



En Bref:

Culture	Observations (cliquer sur l'item pour accéder à la page).	Indicateur de risque	Informations
Maïs	Pyrale		<ul style="list-style-type: none">De nouvelles captures en Ile-et-Vilaine et dans le sud-est des Côtes-d'Armor.
	Sésamie		<ul style="list-style-type: none">Nouvelles captures en Ile-et-Vilaine.
	géomyza		<ul style="list-style-type: none">Informations sur le ravageur.Enquête en ligne sur les dégâts liés à la géomyza. Cliquez-ici : enquête en ligne géomyza.
	Désherbage		<ul style="list-style-type: none">Rappel sur le désherbage mécanique

Légende :

Risque global très faible



Risque global très fort



MAÏS

Pyrale

Contexte d'observations et suivi des vols pour cette semaine

Cette semaine 9 pièges lumineux et 9 pièges à phéromone ont été relevés.

Au total 9 pyrales ont été capturées dans 3 pièges lumineux situés près de Noyal-Chatillon (1) et Rannée (5) en Ille-et-Vilaine et près de Merdrignac (3) dans le sud-est des Côtes-d'Armor.



Analyse de risque et prévisions :

Les pièges lumineux qui ont permis la capture des pyrales, sont installés dans la zone à pression potentielle élevée. (Cf. carte en annexe). C'est dans cette zone que sont attendues les 1^{ères} captures, ce qui est le cas depuis la semaine dernière. (Cf. [BSV n° 18](#)).

Le retour de températures plus chaudes cette semaine sera favorable au vol de la pyrale.



Des méthodes de luttés alternatives existent.

Le trichogramme, une guêpe parasitoïde, permet de lutter contre la pyrale du maïs, il s'agit d'une méthode alternative de biocontrôle. Ce biocontrôle se présente sous forme de plaque contenant des œufs de la guêpe. Le sachet doit être positionné dès qu'un début de vol est constaté (par l'intermédiaire du BSV par exemple), afin que les œufs puissent éclore rapidement pour donner des adultes au moment de la période de ponte de la pyrale (quelques semaines après le début de vol).

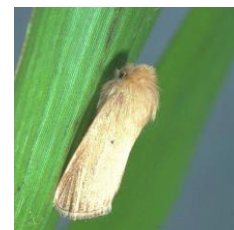
Pour plus d'informations : [cliquez-ici](#)

Sésamie

Contexte d'observations et suivi des vols pour cette semaine

Cette semaine 2 pièges lumineux et 3 pièges à phéromones ont été relevés, seul le piège lumineux située près de Rannée dans le sud de l'Ille-et-Vilaine a capturé 8 sésamies

Pour en savoir plus sur ce ravageur, consultez sa fiche sur le site d'Arvalis : [Sésamie cliquez-ici](#)



Analyse de risque et prévisions :

Le piège lumineux qui a permis la capture des papillons est installé dans la zone à pression potentielle élevée. (Cf. carte en annexe). C'est dans cette zone que sont attendues les captures de ce ravageur.

Le retour de températures plus chaudes cette semaine sera favorable au vol de la pyrale.

Géomyza

Dégâts de mouches observés

Hors réseau, des attaques ont été signalés les semaines précédentes et particulièrement le nord de l'Ille et Vilaine qui est fortement touchée. Plus informations dans le BSV de la semaine dernière ([BSV n° 16-cliquez ici](#)).

Une enquête est en ligne pour renseigner les dégâts, y répondre permettra de mieux caractériser le ravageur : cliquez-ici [géomyza](#).

Zoom sur la géomyza :

Détail dans le [BSV n° 16 - cliquez ici](#)

Désherbage mécanique

Le désherbage mécanique est toujours d'actualité, notamment pour les resemis. Quelques rappels pour l'utilisation des différents outils et des stades limites d'interventions. Plus de détails dans le BSV n° 15 ([BSV n° 15](#)).

La herse étrille est utilisable en prélevée du maïs (3-6 km/h) mais au stade stade 3-4 feuilles (3 km/h) et 4-6 feuilles (4-5 km/h) elle peut occasionner des pertes ou des blessures de feuilles non négligeables. Ajustez au mieux les réglages d'outil.

La houe rotative est utilisable en prélevée du maïs (15-20 km/h) puis du stade 3-4 feuilles (12 à 15 km/h) à 4-6 feuilles (15 à 20 km/h). Les passages au stade coléoptile ou 1ère feuille du maïs occasionnent des pertes pour la culture.

La bineuse est utilisable à partir de 2 feuilles, en présence d'équipement protège-plants. On peut également l'utiliser entre 4 et 10 feuilles (entre 6 et 10 km/h) avec buttage, apprécié lors du dernier passage.

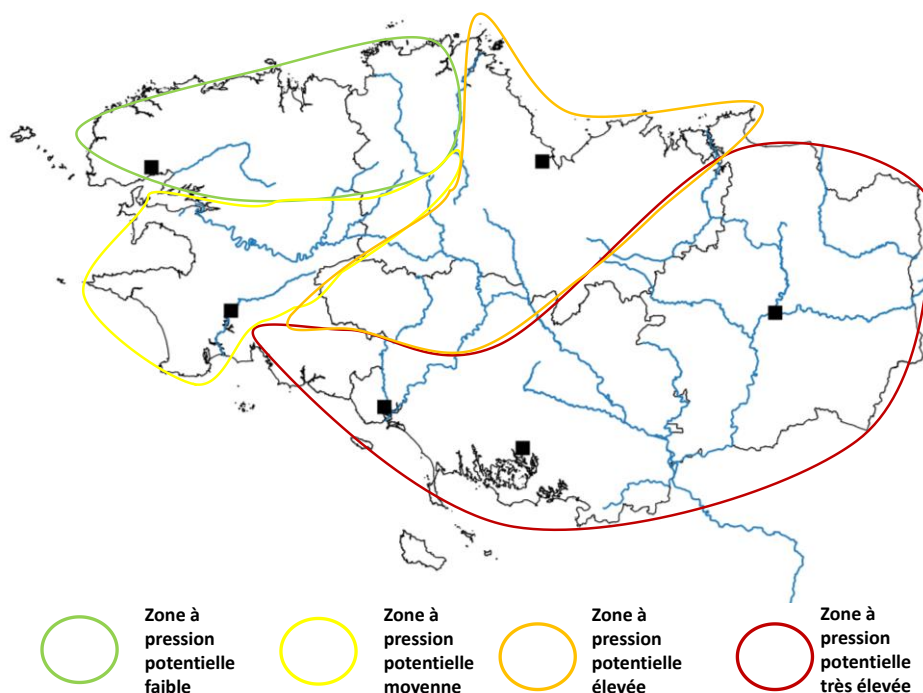


Photo 1 : binage d'une parcelle de maïs. Source : Chambre Agriculture

ANNEXES :

La carte ci-contre, déjà présentée l'année dernière, est issue d'un travail de synthèse d'après les observations faites l'année précédente. Les zones à pression potentielle, prennent en compte les captures enregistrées ainsi que le niveau d'infestation larvaire. Pour la zone verte, on ne s'attend pas à capturer de pyrale alors que pour la zone rouge on s'attend à capturer de la pyrale précocement, ainsi que de la sésamie dans la zone sud.

Plus d'informations dans le BSV précédent, [BSV n° 16 - cliquez ici](#)



L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

AGRICULTEURS, AGRIAL, BCEL-OUEST, CHAMBRE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE, FREDON BRETAGNE, CETA 35, D2N, EILYPS, EUREDEN, GARUN LA PAYSANNE, HAUT -BOIS NEGOCE, INRAE, LYCEE DE BREHOULOU, LE GOUESSANT, LEGALL CORRE, TERDICI.

Direction de Publication

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES
Contact : Louis LE ROUX
Animateur inter-filières - Tél : 02 98 88 97 71

Rédigé par :

FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Damien Leclercq
Animateur Grandes Cultures - Tél : 02 23 21 21 17

Comité de Relecture :

Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau IMPAACT pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.